



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سويسرا - جنيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE S.E M. MOHAMED-SIAD DOUALEH
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE
DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT
NATIONAL DE L'ALLEMAGNE

QUATRIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

GENEVE

02 FEVRIER 2009

Mission permanente de la République de Djibouti
19, Ch. Louis-Dunant - 1202 Genève
T : + 41 (0) 22 749 10 90
F : + 41 (0) 22 749 10 91

Monsieur le Président,

Djibouti souhaite la chaleureuse bienvenue au chef de la délégation allemande et à la délégation qui l'accompagne. Je voudrais exprimer les remerciements de ma délégation pour la qualité du rapport national et le caractère exhaustif et clair de l'exposé de ce matin.

Nous sommes gré à l'Allemagne d'avoir produit les promoteurs les plus vocaux des droits de l'homme que constituent les philosophes tels que Kant, l'auteur de projet de paix perpétuelle ou Hannah Arendt, critique radical de la banalité du mal, ou encore pour ne citer que quelques figures, Nietzsche l'iconoclaste remarqué pour son appel à la vigilance contre le « narcissisme de la petite différence ». Nous notons avec satisfaction que les infrastructures des droits de l'Homme comprennent un système judiciaire très diversifié et des organisations de la société civile particulièrement actives. Nous souhaiterons néanmoins partager avec vous un certain nombre de préoccupations ; certaines d'entre elles également soulevés par les organes des traités et un certain nombre d'organisations allemandes.

- 1) La recrudescence d'incidents à caractère raciste visant des membres des communautés rom, sinti, musulmane et juive, ainsi que les allemands d'origine étrangères et les demandeurs d'asile, en particulier d'origine africaine.
- 2) Une étude publiée récemment, souligne le fait que l'idéologie d'extrême droite n'était pas seulement disséminée par les forces politiques de l'extrême droite et que la xénophobie constituait une « drogue d'initiation » menant à l'extrême droite.

Recommandation 1 :

Nous encourageons l'Allemagne à respecter ses engagements et à prendre les mesures voulues pour lutter contre l'incitation à la discrimination et à la violence dans les médias.

3) Les allégations persistantes de mauvais traitements infligés par la police et la lenteur du traitement des plaintes constituent également pour nous un motif sérieux de préoccupation.

Recommandation 2 :

Mettre en place des organes indépendants chargés d'enquêter sur les plaintes pour mauvais traitements infligés par la police et prendre toutes les mesures pour que les plaintes pénales déposées contre les autorités chargées de faire appliquer la loi soient traitées avec l'attention et la diligence due.

La commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT a indiqué en 2007 que l'article 9 de la loi générale de 2006 sur l'égalité de traitement autorisait l'application d'un traitement différencié fondé sur la religion ou la vision du monde en matière d'emploi dans les communautés religieuses. En outre, le Comité des droits de l'Homme a exprimé en 2004, la préoccupation que lui inspirait le fait que l'adhésion à certaines religions et à certaines organisations religieuses constituait l'un des principaux motifs d'exclusion des candidats à un emploi dans la fonction publique. Quelles mesures avez-vous entreprises afin de lutter contre ces pratiques discriminatoires qui soulignent clairement une résistance au multiculturalisme ?

Nous le voyons bien, les préoccupations soulevées mériteraient une attention soutenue di Gouvernement allemand que nous encourageons à mettre en place des organismes indépendants chargés des affaires intérieures. Nous notons avec intérêt le nombre important d'institutions gouvernementales chargés exclusivement des droits de l'homme hors d'Allemagne car nous reconnaissons l'importance cruciale de partager les bonnes pratiques mais nous invitons le Gouvernement allemand à ne pas sous-estimer le caractère urgent et fondamental de consacrer une attention au moins équivalent aux affaires intérieures.

En conclusion, nous souhaiterions encourager l'Allemagne à atteindre l'objectif fixé par l'ONU de consacrer 0,7% du produit Intérieur Brut à l'aide extérieure au développement. La récente crise financière et ses implications désastreuses n'en font que renforcer le caractère urgent et impérieux.

Merci Monsieur le Président